

Compte-rendu de la réunion sur les SERM du jeudi 20 février 2025

Bruno Arbouet – Conseil de Développement de Sète Agglopôle Méditerranée
Gilles Blanschong – Conseil de Développement de Lannion Trégor
Jean-Pierre Boutonnet – Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole
Sandrine Bozzetti – Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Dominique Chuffart – Conseil de Développement de la Métropole de Rennes
Alexia Diesnis – Conseil de Développement de l'agglomération Sophia Antipolis
Emmanuel Gambet – Conseil de Développement de Toulouse Métropole
François-Xavier Koempgen – Conseil de Développement de l'agglomération Sophia Antipolis
Marie-Christine Meron – Conseil de développement de Saintes agglomération
Jean-Claude Terrier – Conseil de Développement du Pays Voironnais
Chloé Sabaté – Conseil de Développement de Sète Agglopôle Méditerranée
Jean-Claude Moretti – Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Magali Pallon – Conseil de Développement du Grand Chambéry
Françoise Pelorce – Conseil de Développement de la Métropole de Lyon
Jacques Sicherman – Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Emmanuelle Sourisseau – Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole
Simon Taine – Conseil de Développement de Valenciennes Métropole
Rachida Larinouna
Pauline Soubieux - CNCD
Alexandra Vidal – CNCD

Cette deuxième réunion poursuivait deux objectifs : d'une part, faire un retour sur les actualités des SERM, notamment les Journées des Mobilités du Quotidien et le rendez-vous avec la Société des Grands Projets ; d'autre part, échanger sur l'implication des conseils de développement dans ces projets, en précisant leur rôle dans la concertation et les prochaines étapes.

Retour sur les Journées des Mobilités du Quotidien, les 6 et 7 février à Annemasse

Points clés :

- **Un fort intérêt** des collectivités pour les SERM : initialement une dizaine de projets étaient prévus, aujourd'hui 24 ont été labellisés. Toutefois, ces projets sont à des stades très variables de développement, certains étant déjà bien avancés, tandis que d'autres restent en phase exploratoire.
- Le **financement, une problématique toujours en suspens** : le versement mobilités, récemment adopté par certaines régions pourrait devenir un levier, mais son application sera très disparate selon les territoires. En l'état actuel, ce



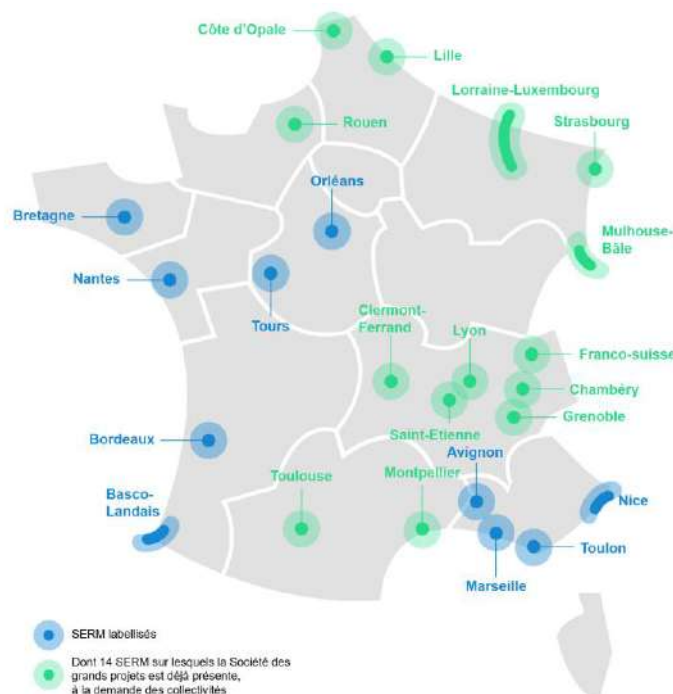
financement ne suffira pas à couvrir les besoins, et la question du modèle économique des SERM demeure ouverte.

- La **participation citoyenne** absente des discussions, un point regretté par plusieurs intervenants.
- Un expert suisse a souligné un **biais** français : l'accent est mis sur l'investissement dans les infrastructures, et pas assez sur l'amélioration de l'offre et la coordination des modes de transport existants.

Retour sur le rendez-vous du 21 janvier dernier avec la Société des Grands Projets (SGP)

Rappels sur la Société des Grands Projets :

- Ancienne Société du Grand Paris.
- La SGP n'intervient pas systématiquement dans tous les projets de SERM (cf. carte ci-dessous).
- Elle peut être sollicitée pour des missions techniques et/ou de concertation, selon les besoins des territoires.
- Elle ne finance pas les projets, mais apporte de l'ingénierie et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Avancement des SERM :

- Phase actuelle : préfiguration (schéma d'ensemble, plan de financement, gouvernance).
- Tous les périmètres des SERM ne sont pas encore clairement définis.
- Aucune ligne budgétaire spécifique pour les SERM dans la loi de finances 2025, aucun financement n'a été arrêté à ce jour.
- 24 projets labellisés, mais seuls 14 sont accompagnés par la SGP.
- 4 préfigurations déjà lancées : Lille, Grand Est, Toulouse et Rouen.
- D'autres devraient suivre, notamment en région PACA.

Relation entre la SGP et les conseils de développement :

- Volonté d'instaurer un dialogue constructif avec les conseils de développement.
- Une intégration des codev dans la concertation est envisagée, avec la désignation de représentants régionaux pour garantir une représentation efficace.
- Un **webinaire** est prévu avec la participation de la SGP le **3 avril de 11h00 à 12h00** pour approfondir ces échanges, et permettre aux codev de poser leurs questions en amont.

Implication des conseils de développement dans les SERM

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : plusieurs projets de SERM sont en cours autour de Lyon et Grenoble. Face aux délais importants des investissements ferroviaires, un « SERM de niveau 1 » a été lancé, visant à améliorer l'offre de transport existante, sans attendre la mise en place d'infrastructures lourdes.
- **Grand Est, SERM Lorraine-Luxembourg** : il présente une dimension transfrontalière qui complexifie la gouvernance et les financements. Dans ce contexte, les codev lorrains ont pris les devants en se réunissant pour adopter une position commune, en amont du lancement officiel de la consultation.
- **Occitanie, SERM Montpellier** : en l'absence d'une saisine formelle, les 4 codev autour du Grand Montpellier ont décidé de prendre l'initiative de se réunir pour élaborer un document d'orientation collectif.
- **Bretagne, SERM à l'échelle de la région Bretagne** : la coordination régionale des conseils de développement bretons étant déjà structurée, elle permet de porter une réflexion commune, assurant le lien entre les différents territoires, et en facilitant le dialogue avec la région. Les codev bretons sont également attentifs à ce que le SERM ne se limite pas au ferroviaire, mais prenne en compte l'ensemble des mobilités.



L'essentiel à retenir :

- ✓ **Adopter une démarche proactive** : ne pas attendre d'être officiellement saisi par son intercommunalité, mais prendre l'initiative de contacter son élu référent pour impliquer le codev dès maintenant dans le projet.
- ✓ **Contribuer à la définition des périmètres des SERM** : certains périmètres n'étant pas encore clairement établis, les codev peuvent jouer un rôle en participant à leur délimitation et en identifiant les territoires concernés.
- ✓ **Travailler avec les autres conseils de développement** : en s'associant avec les codev concernés par un même SERM, il est possible de renforcer l'impact des concertations et de porter une voix collective plus forte.
- ✓ **Adopter une approche multimodale** : au-delà du ferroviaire, les SERM englobent l'ensemble des solutions de mobilité. Il est essentiel de prendre en compte la complémentarité entre les différents modes de transport, tels que le bus, le covoiturage ou les modes doux.

Prochaines étapes :

Clarifier la saisine des codev :

- **Un flou juridique** persiste entre la compétence des intercommunalités (qui doivent saisir leur conseil de développement) et celle des régions (qui pilotent souvent les SERM), et qui se renvoient la responsabilité de la consultation des codev.
- Un courrier sera adressé au Ministre chargé des Transports, Philippe Tabarot, pour demander à clarifier cette imprécision juridique et permettre aux codev d'être consultés le plus en amont possible des projets de SERM.

Identifier les codev concernés par des projets de SERM :

- Repérer les éventuels manques de la liste des conseils de développement impliqués dans les SERM repérés par la Société des Grands Projets.
- Identifier les conseils de développement concernés pour les 10 autres SERM sur lesquels la Société des Grands Projets n'intervient pas.

A NOTER :

3 avril de 11h à 12h : webinaire de présentation des SERM avec la participation de la Société des Grands Projets. [INSCRIPTION](#)

